

ment rares. La prospérité de la province d'Ontario est certainement due en grande partie au perfectionnement de ses institutions scolaires, d'où sortent chaque année des jeunes gens bien préparés pour réussir dans l'industrie et le commerce. Pour tout dire, cependant, ce résultat est favorisé par les richesses naturelles du pays, par la circulation des capitaux anglais, par le développement rapide des institutions municipales. Tout semble conspirer à faire du Haut-Canada, dans un avenir prochain, l'une des plus vigoureuses colonies de l'Angleterre. »

L'auteur consacre ensuite plusieurs pages à la biographie de M. Chauveau, qu'il emprunte en partie au livre de M. L. O. David, en partie à un article du *Canadian Illustrated News*, et il y ajoute ses propres impressions. Parmi les œuvres littéraires de notre distingué compatriote, celles qu'il a publiées dans notre *Revue* obtiennent une mention toute spéciale.

Il rend aussi justice à la longue et laborieuse carrière de M. Meilleur, et aux travaux de M. Ouimet, qui venait alors de reprendre comme surintendant la direction de nos affaires scolaires qu'il avait déjà eue comme ministre.

Il blâme cependant le changement opéré dans notre province, par lequel l'instruction publique cessait d'avoir un représentant dans le ministère, tandis qu'une évolution en sens inverse s'opérait dans la province d'Ontario.

Ses remarques, quoique en général très bienveillantes, font voir un esprit indépendant et exercé à la critique. Nous donnerons pour exemple le passage suivant, au sujet du programme de nos écoles normales, que l'auteur a reproduit textuellement :

« Ce programme, à parler franchement, nous paraît réclamer des améliorations. Le principal de l'école a été le premier à y signaler une lacune ; les filles seules apprennent le dessin ! Et pourquoi suivent-elles pendant deux ans un cours d'agriculture, et les garçons un an seulement ? Pourquoi étudient-elles l'histoire ecclésiastique et pourquoi les garçons ne l'étudient-ils pas ? Enfin, des deux côtés, la liste de ces cours est bien longue. Ou l'enseignement doit être fort élémentaire, pour ne pas dire superficiel, ou il faut que le tempérament intellectuel des jeunes Canadiens soit singulièrement robuste. On s'enquiert avec zèle, il est vrai, des meilleures méthodes, et les derniers manuels classiques adoptés sont en général recommandables ; de plus, les inspecteurs veillent avec soin à ce que les instituteurs diplômés, une fois dans la carrière, s'acquittent de leur tâche avec discernement ; les rapports officiels font foi des résultats obtenus, de résultats qu'on n'obtiendrait certes pas si les maîtres étaient trop insuffisamment préparés. Il est vrai aussi que l'on compte sur leur zèle à poursuivre leurs études par eux-mêmes, après leur